**Routines modifiées de la journée scolaire**

**Révisé le 23 août 2021**

Plusieurs scénarios sont possibles à ce moment. L’objectif primaire est de retourner éventuellement vers un enseignement en présentiel sans restriction. Chaque scénario va apporter des contraintes et des actions à entreprendre afin d’assurer un accès à une éducation de qualité pour tous les élèves du système.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | | | |
| Scénario 1 | Scénario 2 | Scénario 3 | Scénario 4 |
| Suspensions des cours  Apprentissage à distance | Apprentissage adaptatif en classe avec des protocoles renforcés de santé et sécurité | Apprentissage en classe selon le modèle régulier avec des protocoles renforcés de santé et sécurité | Apprentissage en classe selon le modèle régulier sans restriction |

**Scénario 1 : Suspension des cours et apprentissage à distance**

Si l’Ontario voit une hausse des cas de la COVID-19 ou une hausse des taux de mortalité, il est possible que le ministère de l’Éducation étende la période d’apprentissage à distance au-delà du 30 juin. Un retour en classe en septembre ne serait donc pas envisageable. Si une deuxième vague de la pandémie frappe la province, le ministère de l’Éducation pourrait ordonner à un retour à l’apprentissage à distance.

Nous continuerons la mise en œuvre des principes déjà établis par la province en cette fin d’année scolaire. Le personnel enseignant continuera à prioriser l’enseignement à distance en mode synchrone dans la mesure du possible et en mode asynchrone pour appuyer le mode synchrone. Voir le tableau qui dicte le temps et les matières enseignées en mode virtuel :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Niveau | Mat à la 3e année | 4e à la 6e année | 7e et 8e année | 9e à la 12e année |
| Temps | 180 minutes d’apprentissage synchrone par jour | 225 minutes d’apprentissage synchrone par jour | 225 minutes d’apprentissage synchrone par jour | Un minimum de 60 minutes par crédit par jour |

Les guides et les ressources qui ont été montés demeureront en vigueur pour la période désignée.

**Scénario 2 : Apprentissage adaptatif en classe avec des protocoles renforcés de santé et sécurité**

Selon le document du ministère de l’Éducation, le mode d’apprentissage adaptatif impliquera la distanciation physique et la création de cohortes de petits groupes d’apprentissage d’un maximum de 15 élèves. L’enseignement se ferait d’un mode en présence à un mode à distance en alternance. Il faut apporter du soutien supplémentaire aux élèves ayant des besoins en matière d’éducation de l’enfance en difficulté qui font face à des difficultés singulières. Il faut aussi limiter la rotation des enseignants.

**Scénario 3 : Apprentissage en classe selon le modèle conventionnel avec des protocoles renforcés de santé et sécurité**

Ce scénario est la situation visée pour l’année scolaire 2021-2022. Il n’y a pas de restriction quant aux nombres d’élèves et d’adultes dans une salle de classe. Les normes de distanciation physique sont allégées, mais plusieurs normes telles que l’hygiène personnelle vont demeurer en place.

**Scénario 4 :** **Apprentissage en classe selon le modèle régulier sans restriction**

Ce scénario est peu probable selon la situation actuelle, malgré que ceci soit la situation visée à long terme. Il est à noter qu’il va demeurer important de garder de saines habitudes de vie : lavage des mains, être aux aguets de signes avant-coureurs, et surtout, ne pas se présenter à l’école ou au travail lorsqu’on est malade.

Cette fiche d'information a été conçue pour fournir des informations aux communautés scolaires qui envisagent les changements requis par la COVID-19. Pour toute question, préoccupation ou adaptation, veuillez contacter la direction de l'école de votre enfant.